

Dans votre intérêt

faites  
VOS ACHATS  
à la



# L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Bulletin d'information de  
l'Association de Défense  
des Intérêts de la Robertsau

Bureau: 19 a, rue Chevalier Robert, Robertsau  
Permanence chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 15 à 17 h

Responsable de la publication:  
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91



Tél (88) 36 53 68

► 103 ◀  
route de La Wantzenau  
ROBERTSAU  
et aussi  
► 1 ◀ quai König  
STRASBOURG  
Formation accélérée  
Code et tests  
permanents

## Notre programme pour la Robertsau en 1982/83

### 1. Information - Concertation

Un des principaux objectifs de l'ADIR a toujours été le souci d'une meilleure information des Robertsauviens et d'être à l'écoute des habitants de notre quartier. «L'ECHO DE LA ROBERTSAU» notre journal trimestriel distribué gratuitement à plus de 6.000 exemplaires grâce au soutien des commerçants et artisans de la Robertsau est le moyen privilégié de cette concertation.

Nous allons essayer d'améliorer notre journal par une meilleure présentation, illustrée par des photos.

Notre rubrique «Petites nouvelles du Laüch» est ouverte à tous ceux qui auront des nouvelles intéressantes du quartier à communiquer ou des problèmes à soulever. Une page des jeunes pourrait également voir le jour si des jeunes ont des idées à exprimer sur le devenir du quartier qui les concerne.

Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 1982 l'ADIR se propose de refaire différentes réunions de quartiers pour prendre contact avec les Robertsauviens, une visite des installations du Port aux Pétales, de la Station d'Épuration au Fuchs am Buckel, un tour à travers la Forêt du Rhin au courant du mois de mai... pour voir s'il reste du muguet!...

Cette concertation qui nous paraît essentielle nous manque par contre au niveau de la municipalité et c'est regrettable pour la démocratie locale. Certaines «véllités» naissent régulièrement à l'approche des échéances électorales. C'est ainsi que nous avons pu lire dans les DNA du 13.11.1981 que lors de la conférence des adjoints «un principe a été retenu, celui de lancer vers le mois de février un bulletin municipal largement distribué à la population»!... mais nous n'avons encore rien vu venir!...

Pour permettre une meilleure participation de tous les Strasbourgeois à la vie de la cité nous allons soumettre plusieurs propositions à M. le Maire:

- nous suggérons la création d'un «Service de Presse et d'Information» où les Associations et les particuliers auraient facilement accès aux diverses informations ainsi qu'aux documents concernant la collectivité: plan d'urbanisme, P.O.S., compte-rendus du Conseil Municipal et Communautaire, résultats des enquêtes publiques,
- la mise en place de tableaux d'affichage dans les différents quartiers — par exemple devant les écoles — pour afficher les arrêtés municipaux, les avis d'enquête publique comme cela se pratique dans beaucoup d'autres villes,
- la mise à disposition des Associations des dossiers des grands projets: le POS, le transport en site propre, le plan vert, les nouvelles voiries...

★ suite page 16

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADIR

samedi, le 17 avril 1982, à 15 h 00  
au Caveau du Foyer Saint-Louis  
rue de Dr Freyza à Strasbourg-Robertsau

★★

### Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 avril 1981.
2. Rapport d'activités du Président
3. Rapport du Trésorier et des Réviseurs aux comptes.
4. Décharge du Comité sortant.  
Election du nouveau Comité.
5. Présentation de notre programme pour 1982/1983.
6. Divers et vœux.

Nous invitons tous les élus et tous les habitants du quartier à venir nombreux à cette importante réunion annuelle pour participer à la discussion des problèmes de notre faubourg. Vos avis et vos suggestions nous sont très précieux et sont indispensables au bon fonctionnement d'une Association qui veut défendre les intérêts de tous les Robertsauviens et de tout le quartier.

Cette invitation tient lieu de convocation.

Après la réunion nous boirons ensemble le verre de l'amitié et une collation sera servie à tous les participants.

Le Comité

★★

### Einladung

Der Interessenverein der Robertsau ladet alle seine Mitglieder ein, am Samstag, den 17. April, um 15 Uhr, im «Caveau Saint-Louis», rue du Dr Freyza an seiner Generalversammlung teilzunehmen.  
Auch alle anderen Robertsauer sind herzlich eingeladen!



Service Total Confort

Charbons / Tous combustibles

- \* Entretien brûleurs
- \* Charbon de bois
- \* Bûches pour cheminées

## Ets BREVI

16, rue du Docteur François  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
téléphone 31.08.63

CHARBONS / BOIS / MAZOUT  
CUVES  
en toutes dimensions

## Succ. René MAECHLING

Hansmaennel

33, rue des jardiniers  
Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.10.50

ÉLECTRICITÉ  
ÉLECTRO-MÉNAGER  
LUMINAIRES

## Sandrin

Photocopie 80 cts

17, rue Mélanie  
Strasbourg-Robertsau  
tél. (88) 31.62.68

1, place St-Etienne  
Strasbourg  
tél. (88) 35.46.45

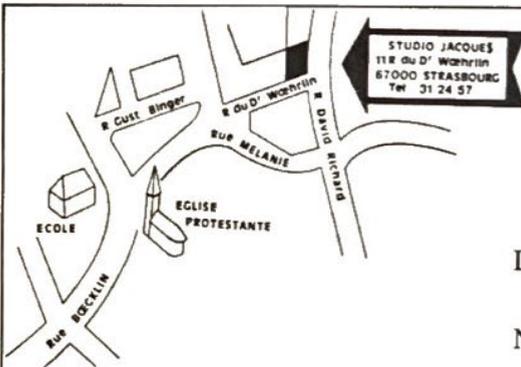
## Fleurs Issler



STRASBOURG  
ROBERTSAU  
tél. 31.05.09

*Des fleurs  
dans le monde entier  
par Interflora*

TOUTE DÉCORATION FLORALE



## STUDIO JACQUES

LABO COULEUR  
ET  
NOIR ET BLANC  
SUR PLACE



## LA PHOTO C'EST AUSSI UN MÉTIER

*Je suis le photographe de tout ce qui vous est cher  
Je suis le photographe des événements marquants de votre vie  
Je suis le photographe de l'expansion de votre entreprise*

## STUDIO JACQUES VOTRE PHOTOGRAPHE

*Grand choix des meilleures marques mondiales / photos d'identité (retouchées et immédiates) /  
photo sur toile / reproduction photo ancienne / photocopie (0,70)*

11, rue du Dr Woehrlin

ROBERTSAU

Tél. 31.24.57

# MENUISERIE ARTISANALE de la ROBERTSAU

— *Eléments de cuisine sur mesure*  
— *Tous travaux d'aménagement intérieur*

1, rue Kempf Robertsau  
Tél. 31.42.10

## BRICOLAGE SERVICE

*Découpages sur mesures*

## SOPARO

Tél. 31.42.10  
1, rue Kempf Robertsau

## Garage R. BUR

18 - 20, rue Mélanie  
67000 Strasbourg-Robertsau  
téléphone 31.02.41



## Coiffure Claude-Wagner



*Maître Coiffeur*  
DAMES / MESSIEURS  
SOIN DU CHEVEU  
COUPE NOUVELLE LIGNE  
PARFUMERIE  
TRAVAIL SOIGNÉ

CLAUDE 94, rue Bœcklin 31.03.03  
WAGNER-CLAUDE  
26, rue de l'III 31.13.89

## Epicerie fine

MARC VŒGELE

FRUITS et LEGUMES  
livraison à domicile

30, rue Bœcklin 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.28

INSTALLATIONS SANITAIRES  
ISOLATION  
FERBLANTERIE · ZINGUERIE  
TOUS TRAVAUX DE TOITURES

## Ets Wernert F.

76a, rue des Jardiniers Strasbourg-Robertsau tél. 31.03.20



*Pour votre jardin*  
Plantes vivaces

G.A.E.C.  
PEPINIERES

## Frédéric Schott

103, rue Mélanie  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.08.11

*Catalogue gratuit sur simple demande*

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

## M. CHRISTMANN

2, rue du Plan  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Livraison à domicile tél. 31.19.33

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE  
ET DE FERBLANTERIE

## Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- ★ ★ TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE  
en ardoises - éternit - plaques planes et ondulées  
toles ondulées - zing - aluminium - cuivre, etc...
- toiles plates et mécaniques  
cartons et feutres bitumés
- ★ ★ TOUTE FERBLANTERIE DE BATIMENT



♦ SERRURERIE  
FORGE  
MENUISERIE  
ALUMINIUM  
ERNEST HANSSEN

80, route de la Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
Ø (88) 31.16.15

## TRATTORIA ORONGO

94, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.47.96

✱ PATES FRAICHES  
tous les jours

fermé le jeudi soir

## Charles ROTH

TAPISSIER-DECORATEUR

- meubles rembourrés
- literie
- moquettes
- tentures murales
- décors de fenêtres
- réfection de matelas crin et laine

8, rue Boegner 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.44.21

## Parfumerie de la Robertsau

92, RUE BOECKLIN · Tél (88) 31.02.37  
// Soins esthétiques //  
SUR RENDEZ-VOUS



## CORDONNERIE J. ZIRN

18, rue Mélanie  
Strasbourg-Robertsau

Vente de pantoufles et  
chaussures  
Réparations tous genres

## Cycles-Motos EUGENE KLEPPER fils



STRASBOURG-ROBERTSAU  
9, rue Mélanie tél. 31.00.50

- Atelier de réparations
- Vente de solex
- Cyclomoteur
- Peugeot et Mobylette

Fermé le lundi

## VILMORIN, HOFER et FABIAN

prop. J.C. OHL

4, rue Sébastopol STRASBOURG  
tél. 32.00.01

## DÉPOT VENTE

32, rue Schott ROBERTSAU  
tél. 31.11.51

*avec son choix de semences, bulbes, replants légumes  
et fleurs, plantes vivaces et condimentaires, produits  
de traitements, engrais, terreau, graines d'oiseaux,  
aliments pour volailles et lapins*

OUVERT de 8 h à 12 heures et de 14 h à 18 heures  
SAUF lundi de 14 h à 18 heures  
samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 heures

## POMPES FUNEBRES

## Marcel Vierling

- CERCUEILS
- TRANSPORTS
- ARTICLES FUNÉRAIRES
- TOUTES DEMARCHES ET FORMALITES

40, rue Bœcklin · Strasbourg-Robertsau · tél. 31.32.47

COMBUSTIBLES  
MAZOUT  
ANTARGAZ

## BOIS - BUCHES pour cheminées Ets François GRASS

63, rue Saint-Fiacre tél. 31.11.14  
Strasbourg-Robertsau

## Garage PLUMERE

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

tél. 31.19.96  
28, RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

## Coiffure Jacqueline



4, rue du Dr Wahrlin  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. 31.14.78

Soins du cheveu ✧  
Coupes classiques et modernes ✧  
Brushing ✧



## Jean-Jacques Thomann

artisan carreleur

SPECIALITE DE SALLES DE BAINS ✧  
DE LUXE ✧  
TOUS TRAVAUX DE CARRELAGE ✧  
RUSTIQUE ✧

59, rue du Docteur François • 67000 STRASBOURG  
Tél. 31.21.50 après 19 h



Woulangerie - Wäflanerie

Ch. Klinghammer

12, Rue Mirande

Strasbourg - Robertsau

Telephone : 31-11-32

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX
- ◆ LISTE DE MARIAGE

## Gérard HERR

anc. L. BURCKENBERGER

19, RUE MELANIE  
67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél 31.06.08

► Depuis plus de 60 ans au service du client ◀



//////////  
Ferblanterie  
Sanitaire  
Chauffage  
//////////

ETABLISSEMENTS

## R. Hoellinger-Fuchs & Co

94, rue de l'Angle  
Strasbourg-Robertsau  
tel. 31.12.32

Société d'Exploitation des Etablissements

## Martin SCHUCH s.a.



- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE tous systèmes
- FERBLANTERIE
- POMPE A CHALEUR

Strasbourg-ROBERTSAU  
12, rue Ripelin tél. 31.09.36

tous articles sanitaires  
en magasin

Qualification speciale

Classification 3 étoiles

## Claude Schnitzler

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS  
toutes mesures
- REFECTION MATELAS  
vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURRES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 31.09.53

## Ets WISSER MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes  
Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



Pour tous surfaces  
• Tracteurs STIHL  
• Tondeuses GABY fauchent les hautes  
herbes  
• Assembleurs FONTAN  
• Motobrouettes LOADADUMP  
• Moto HOU PNEU et HOLDER  
• Arroseur vert Gardale

GRAND CHOIX en  
Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder  
Aliments composés pour aviculture

## HARMONIE CAECILIA 1880

STRASBOURG-ROBERTSAU

Programme annuel 1982

(Les répétitions ont repris le 15 janvier)

- 4 avril (dimanche): Concert au PALAIS DES FETES de la Société des Mandolines VENETIA
- 6 juin (dimanche): Concert à l'ORANGERIE
- 11 juin (vendredi): Concert au BOIS FLEURI de la Robertsau
- 17 juin (jeudi): Concert au CONTADES (Flâneries nocturnes)
  - (Vacances du 18 juin au 26 août inclus) ●
- 27 août (vendredi): Reprise des répétitions
- 29 août (dimanche): Concert à l'ORANGERIE
- 1<sup>er</sup> novembre (lundi): Cérémonie au Monument aux Morts
- 7 novembre (dimanche): Concert au PALAIS DES FETES
- 13 novembre (samedi): Ste Cécile au Foyer St Paul à Koenigshoffen
- 3 décembre (vendredi): Clôture avec collation pour les musiciens

● Reprise le 14 janvier 1983 ●

UNIAT  
SECTION ROBERTSAU

### Samedi 15 mai

à partir de 8 heures  
jusqu'au soir  
au Foyer des Loisirs à la  
Tour Schwab, Cité de l'III  
Une date à retenir

### JOURNÉE PORTES OUVERTES

Grande vente d'articles de tricotage,  
bricolages

- \* buffet
  - \* stand de pâtisserie
  - \* fleurs, etc.
- au profit des invalides et personnes âgées

Repas à midi «BAECKEOFFE»  
sur inscription

Habitants de la Robertsau, vous êtes cordialement invités par le Comité organisateur.

## Docteur Alain SILBERMANN

MALADIES DES YEUX

129, rue Bœcklin / tél. 31.54.10

★ ★

HEURES DE CONSULTATION: *Matin: 10 h 00 à 11 h 00*  
*Après-midi: 14 h 30 à 17 h 00 — excepté jeudi après-midi*  
*et sur rendez-vous*

## UNION TOURISTIQUE «AURORA» ROBERTSAU

Mercredi le 17 mars 1982 s'est tenu l'assemblée générale de l'AURORA Robertsau, au restaurant BOUQUET ALSACIEN.

Les rapports d'activités 1981 ainsi que ceux des divers responsables des commissions sportives ont été approuvés à l'unanimité.

Le programme de 1982 apparaît bien chargé étant donné que l'Union Touristique fêtera cette année son 45<sup>e</sup> anniversaire qui se traduira par une fête montagnarde les 26 et 27 juin, à laquelle le concours de l'Ensemble culturel de la Cité de l'III est assuré. Le comité suivant a été élu:

Président d'honneur: Albert Kamper  
Président: Alice Jeanvoine  
Vice-Président: Marcel Jaeger  
Trésorier: Pierre Boos  
Secrétaire: René Jeanvoine  
Responsable du refuge: Richard Armand  
Responsables sportifs: Jean-Louis Schmidt  
Michel Barthel  
Marcel Jaeger  
Alex Even

## STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien  
Lavage - Blaxonnage - Plastifiage  
Equilibrage, etc.

Gérants: Monsieur et Madame BOUCHER  
17, rue de l'III / tél. 31.21.61

## DER PRÄFEKT IN DER CITÉ DE L'III

★ Fortsetzung der Seite 3

und Stelle arbeiten. Wie hätten wir aber das erreichen können, wenn nicht alle Kräfte der Einwohner dazu beigetragen hätten.

Ich kann nicht alle aufzählen; einem jeden aber sei gedankt. Die Cité ist mündig geworden, sie weiss auf eigenen Füßen zu stehen.

In anderen Bereichen, vor allem auf sozialem und kulturellem Gebiet, haben unsere Anstrengungen seit 4 Jahren erlaubt, Centres Aérés und Ferienkolonien ins Leben zu rufen, was auch zur Gründung einer neuen Vereinigung beigetragen hat: L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL in der Cité de l'III.

Wir verdanken sehr vieles der Arbeitsgruppe der PREVENTION INFANTILE die der Bevölkerung nahe ist.

Ich danke Ihnen.

## Öffentliche Beleuchtung in der Cité de l'III

Man muss warten können ohne zu verzweifeln. Die Mietervereinigung forderte schon lange die Renovierung der öffentlichen Beleuchtungsanlage in der Cité. Das wird bald getan werden. 54 Beleuchtungslampen werden gewechselt und von neuen ersetzt werden. Unsere Forderungen waren also nicht umsonst. Es hängt nur noch an der Habitation Moderne, die Lampen im Innern der Cité zu ersetzen zur vollen Befriedigung der Bevölkerung.

## Chaussures HEPP

Rue Reisseisen  
(près supermarché GRO)  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.28.86  
Membre de l'A.C.A.R.  
★

- ★ Avril, c'est le printemps.
- ★ La floraison, la verdure, les couleurs très gaies, vives et pures font la tendance de cette année du prêt à porter.
- ★ La collection: escarpin, ballerine, plaquette, de la fantaisie au classique,
- ★ réalisée dans les meilleures marques françaises,
- ★ est à votre disposition pour petits et grands.
- ★ Une nouvelle gamme de sacs à main
- ★ en cuirs assortis, et un grand choix en parapluies vous attend.

Rentrez et regardez  
Naturellement comme toujours avec  
5 % de remise sur votre carte de  
fidélité.  
Service et conseil personnel

Vos dévouées *Martine - Catherine*



## ELECTRICITE

S.A.R.L.  
REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champêtres  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.21.27

- ★ ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
INSTALLATION  
APPAREILS MENAGERS

## BOUCHERIE CHARCUTERIE CHEVALINE

GERARD SCHMITT

78, rue Bœcklin  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Tél. (88) 31.43.87



### Spécialités:

Rossbif - Steak de Poulain  
VIANDE 1<sup>er</sup> CHOIX

◆  
Livraison assurée pour restaurants et  
collectivités

## Bonneterie SAMALISE Prêt à porter

Mlle S. SPECKEL • 26, rue de l'III - Robertsau

Que le beau en chemiserie, lingerie, corseterie, layette  
Spécialiste en mercerie - Tout pour la couture  
Ouvrages dames - Broderie - Tapisserie  
Tapis haute laine et Tapis-Touf  
Les laines de Schaffhouse et Bouton d'Or

PHOTO - RÉPARATION - CINÉMA  
GRAND CHOIX EN APPAREILS  
neufs - occasions - promotions

### Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

Faites vérifier votre matériel  
avant les vacances

ATELIER DE RÉPARATION SUR PLACE / VOTRE CONSEIL

## FRITZ RÉPARATIONS

109, rue Bœcklin (en face de l'Eglise)  
tél. 31.43.10  
67000 Strasbourg-Robertsau

## PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau  
Téléphone 31.18.33



AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

## OPTIQUE BŒCKLIN

63, rue Bœcklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Téléphone (88) 31.37.59

Stationnement assuré

## Chers amis pêcheurs,

L'APP Robertsau 1903 organise le 2 mai 1982 son traditionnel concours international de pêche à la ligne.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes revenus à la date première, c'est-à-dire le premier dimanche du mois de mai. Nous espérons vous retrouver nombreux aux bords de cette belle gravière, qui a été tout spécialement empoissonnée: carpes, tanches et truites vous attendent.

Quant au concours interne, il aura lieu le 8 mai et sera lui aussi doté de nombreux prix de valeur. Les billets pour ces deux manifestations seront en vente au Chalet des Pêcheurs à la gravière le samedi après-midi et le dimanche toute la journée, ainsi qu'au magasin Lachenmaier, 39, rue Bœcklin à la Robertsau.

A partir du dimanche 9 mai 1982 la Gravière sera ouverte gratuitement à tous les membres. Les sociétaires pourront

pêcher avec deux gaules tous les dimanches et jours de fête, leurs amis désireux de pêcher le pourront moyennant une participation de 15,- F la journée. Vous trouverez sur place toutes sortes de boissons, des abris pour votre famille et surtout vous êtes assurés de passer une agréable journée dans un cadre champêtre.

Le Président:  
R. LACHENMAIER

### PETITE ANNONCE

Maman avec 2 enfants cherche logement 3 pièces, loyer modéré, tél. 31.05.01



## Pingouin Stemm

Madame Liliane KENIG  
C.C. GRO / route de La Wantzenau / tél. 31.38.04  
Magasin spécialisé en tapis au point noué  
Nouvelle collection Printemps/Eté en fil à tricoter Pingouin  
Grand choix en chaussettes et collants Stemm  
Madame KENIG se tient à l'entière disposition de son aimable clientèle  
pour toute initiation et conseils en tricot, crochet et point noué

Membre de l'A.C.A.R.

ENTREPRISE DE CREPISAGE ET MAÇONNERIE

## Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER STRASBOURG-ROBERTSAU Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

**cadeaux**



**Deetjen**  
couverts orfèverie  
CHEZ TOUS LES SPECIALISTES



**Garage WERNERT**

67, rue Boecklin / ROBERTSAU  
Tél. 31.11.25

\*  
L'AGENT RENAULT  
DE VOTRE FAUBOURG



TÉLÉ PALACE

101, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.04.41



**Théo Bernert**

Membre de l'A.C.A.R.

VOTRE spécialiste TVC Philips - Magnétoscope  
HIFI - Radio, près de chez vous

L'accueil et le service après-vente, le sérieux et la compétence  
de nos techniciens vous garantissent un service rapide et efficace

Boulangerie - Pâtisserie

**Christian Faulhaber**

40, rue du Chevalier Robert  
Robertsau / tél. 31.58.74

**Restaurant**  
**«Joyeux Pêcheur»**  
Mme Betty KIEFFER

• PLATS DU JOUR  
• TARTES FLAMBÉES  
vendredi à dimanche  
à partir de 19 h  
mardi jour de repos

• SPECIALITES  
ALSACIENNES

50, route de La Wantzenau  
67000 Strasbourg-Robertsau  
tél. (88) 31.00.04

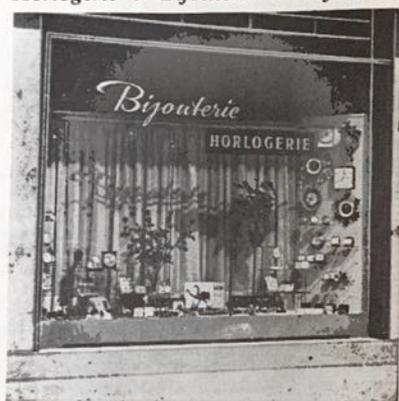
ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

**DROELLER-SCHEER**

64, route de la Wantzenau  
Robertsau  
tél. 31.36.11

Grand choix en  
Horlogerie / Bijouterie / Orfèverie



**V<sup>e</sup> L. MEYER**

109, route de La Wantzenau / Robertsau  
(près de la Papeterie) tél. 31.16.17

Réparations en tous genres  
Travail soigné / Prix modéré

**Fleurs KUNTZ**

83, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.10.21

- Fleurs coupées et plantes suivant saison
- Arrangements
- Décorations florales en tous genres
- Couronnes mortuaires

**46 Geschichte der Ruprechtsau**

Für Geschädigte ist eine Entschädigung vorgesehen. Was die Wohnung von Personen, die an der Tollwut leiden, angeht, so müssen zuweilen alle ihre Möbel im Haus verbrannt werden. Unterschrift: Silberrad, Secrétarius. (AA 2572).

Landwirtschaft, Viehzucht. Der bebauete Boden liefert Produkte, die der Bauer nicht nur für sich benötigt, sondern er verkauft auch davon. Ebenso bringt die Viehzucht Geld ein. Andererseits muss er aber auch Sachen einkaufen. Es ist deshalb nicht unwichtig, hier eine Zusammenstellung von Preisen einiger Lebensmittel, Sachen und Haustiere aus der Zeit von 1768 bis 1790 zu geben. Die vorkommenden Geldbezeichnungen sind: Livre, Sol und Denier. La livre (L) ist durch den Franc ersetzt worden. Le sol (S), vom lateinischen Wort solidus = sou. 1 livre = 20 Sols. 1 Sol = 12 Deniers (D). Es ist dabei zu berücksichtigen, dass zu verschiedenen Zeiten und an verschiedenen Orten der Wert dieser Geldsorten gewechselt hat.

Es kosteten:

1768: 1 Pfund Speck 16 S, 1 Pfund Honig 1 L, 1 Pfund Chocolate 1 L 12 S, 1 Sack Kartoffeln (4 Sester) 3 L, 1 Liter Burgunderwein 1 L 4 S bis 1 L 10 S, 1 Liter Malaga 2 L 4 S, 1 Flasche Markkircher Kirschwasser 2 L.

1769: 1 Pfund Semmelbrot 3 S, 1 Pfund Bollbrot 2 S 3 D, 1 Pfund Schwarzbrot 1 S 8 D, 1 Pfund Rindfleisch 6 ein halb S, 1 Pfund Schweinefleisch 6 S, 1 Pfund Salatöl 17 S, 1 Pfund Rapsöl 16 S, 1 Pfund Nussöl 16 S, 1 Zentner Butter 60 bis 62 L, 1 Ohm Brantwein 25 L, 1 Zentner Heu 3 L, 1 Zentner Stroh 1 L 16 S.

1786: 1 Klafter Buchenholz 19-22 L, 1 Klafter Eichenholz 13-16 L, 1 Klafter Tannenholz 15 L, 100 Wellen 6-10 L.

1787: 1 Pfund Zucker 14 S, 1 Pfund Kaffee 1-2 L.

1788: 1 Pfund Karpfen 12 S, 1 Pfund Schleihen 14 S.

1789: 150 Pfund Semmelmehl 27 L, 150 Pfund Bollmehl 20 L, 150 Pfund Schwarzmehl 15 L.

1790: 1 Paar baumwollene Strümpfe 2 L, 1 Paar seidene Strümpfe 12 L, 1 Paar Männerschuhe 4 L, 1 Paar Stiefel 15 bis 18 L, ein Paar Holzschuhe 6 S, 1 Hut 3 L 15 S, 20 Ar Feld 1500 bis 2000 L, 1 Ackerpferd 240 L, 1 Kuh 100 L, 1 Mastochse 256 L, 1 Paar Schafe 18 L.

Um feststellen zu können, ob das Leben damals teuer oder weniger teuer war, müssen wir neben diese Preise auch die Löhne in jener Zeit setzen. 1665 wurde der Gesindelohn in der Ruprechtsau reguliert und «auf ein gewisses gesetzt».

1789 verdiente ein Tagarbeiter pro Tag 16 S, ein Handwerker pro Tag 1 L, ein Maurer- und Zimmergeselle pro Tag 1 L 8 S.

1790 betrug der Jahreslohn einer Viehmagd 200 L, der Jahreslohn für einen Knecht 300 L.

4) Herrengüter in der Ruprechtsau

In einer Zeit, da die Festungsmauern die Stadt Strassburg einengten, die Bewohner auf einen engen Raum zusammenzwängten, war es begreiflich, dass Städter aus einer gehobenen Schicht ausserhalb der Tore Güter erwarben, wo sie einen Teil des Jahres «auf dem Lande» zubrachten. Da im Norden die Festungsmauern vom Fischertor, etwa vom heutigen städtischen Schwimmbad, bis zum Judentor, dem heutigen Theater und noch weiter die Stadt abschlossen, lud auch hier das Vorgelände ausserhalb des Judentores und des Fischertores bis zur Aubrücke beim Beckehiesel zum Bau von Sommerzügen ein. Alle diese wurden 1793, als man das Nahen einer österreichischen Armee befürchtete, zerstört.

Diesem Schicksal konnten die Landhäuser in der eigentlichen Ruprechtsau entgehen, da sie in grösserer Entfernung von der Stadt lagen. Auch da hatten nämlich reichere Stadtbewohner Landsitze. Das wundert uns nicht. Bot doch das Ruprechtsauer Gelände mit seinen vielen Wasserläufen und Inseln einen recht anziehenden Ort, wo man Tage und Wochen hindurch die Stille und Ruhe des ländlichen Lebens geniessen und so Entspannung und Erholung fand, umsomehr

angenehm, da zum Gut gehörende Gärten durch die pflegende Hand ihres Gärtners oder Meyers ihnen reichlich Gemüse und Obst lieferten.

Die Namen solcher Güter, die zum Teil heute noch im Umlauf sind, weisen auf die Familien hin, die das Gut besaßen. Wie der erste Besitzer genau hiess, ist natürlich schwierig festzustellen. Wir müssen deshalb oft auf wohlhabende Herren in der Stadt hinweisen, deren Familienname noch im Gutsnamen erhalten ist. Da Strassburg um 1780 nur zwischen 40.000 und 45.000 Einwohner zählte, können wir annehmen, dass die Ruprechtsauer Gutsherren wohl mit der einen oder andern reichen Persönlichkeit gleichen Namens verwandt waren. Dies erlaubt uns wenigstens, darauf hinzuweisen, welcher sozialen Schicht die hiesigen Gutsbesitzer angehörten.

Die Meyerhöfe oder Landgüter hier waren zahlreich, so dass Ichtersheim in seiner Topographie die Ruprechtsau für kein Dorf hält, sondern «für eine mit vielen Herrenhäusern besetzte Land- und Meyergut-Insel zwischen Illfluss und Rheinstrom». Kunast spricht von «dieser Insel mit vielen darauf gebauten Häusern und Meyereyen». Und in «Extrait des manuscrits inédits» sagt der Geschichtsforscher Granddier (1752-1787): «die Ruprechtsau... besteht aus Meyerhöfen und Gärten».

Da der Drang, in der Ruprechtsau Güter zu kaufen, gross war, so erhob sich die Frage, ob solche Güter in die Hände von «nicht Verbürgerten» kommen dürfen. Und 1640 will man nicht gestatten, dass Offiziere hier Güter erwerben. Möglicherweise um die Lust zum Gutsankauf etwas zu dämpfen, vielleicht aber auch auf Klagen der Ruprechtsauer hin, die allein die Lasten zu tragen hatten, werden 1689 die Strassburger Bürger, die in der Ruprechtsau wohnen, «gleich den Ruprechtsauern mit allen beschwerden belegt». Und nach einer Bestimmung von 1749 sollen die Herren und Bürger von Strassburg, die Güter in der Ruprechtsau haben, «zum Beytrag der gemeinen schulden angehalten werden».

Wir treffen in V.C.G.B. 43 unter dem 24. April 1626 den Namen eines Feldgutes in der Ruprechtsau «der Schwartzter genannt» und am Blauelswörth gelegen. Es gehört Hans Erhard Merkel. Dies Dokument ist insofern interessant, weil es uns zeigt, dass der Eigentümer eines solchen Gutes auch mitunter gewisse Verpflichtungen übernehmen musste. Dieser Hans Erhard Merkel hat nämlich die Stadt um Erlaubnis gebeten, auf seinem Feldgut Scheune und Stall bauen zu dürfen. Dies wurde ihm genehmigt. Aber er musste für sich und seine Erben versprechen, nichts zu unternehmen gegen die «Wild- und Jagdgerechtigkeit», also alles zu unterlassen, was der Jagd schädlich sein könnte, keine Stricke zu legen, «nichts zu schiessen, dem hohen und niederen Wildpret nicht nachzustellen und nichts zu fangen», ausser dem Hofhund keinen Hund zu halten sodass das Wild nicht vertrieben werde, den Weiden und Wörthen keinen Schaden zuzufügen durch Weidgang oder Holzbahnen, den Graben und den Zaun gegen den Blauelswörth in gutem Zustand zu erhalten, nicht im Frieden und nicht im Krieg jemanden Versteck zu gewähren oder Speis und Trank zu geben, also «nicht so zu verhalten, dass dieser Ort unsicher gemacht werde».

Auf dem Wege, die Namen der Fremden zu suchen, die zwischen 1618 und 1648 Güter in der Ruprechtsau besaßen, finden wir «das Herrn Gollen Hoff». 1645 hatte Herr Goll, nach dem Kirchenbuch, einen Meyer in der Ruprechtsau, namens Hans Herrel. Dies Gut lag wohl im Gollenfeld. Heute noch führt der Gollenfeldweg etwas unterhalb Ste Anne von der Wanzenauer Strasse zum Franzosenkanal.

Der Meyer des «güldinschreibers» Höfflin Georg zur Zeit des dreissigjährigen Krieges hiess Michael Wehl (laut Kirchenbuch).

Zu dieser Zeit nennt das Kirchenbuch häufig Hans Michel und nach ihm Hans Weber als Meyer auf den Rheinmatten. Wem gehörten diese?

# 47 Geschichte der Ruprechtsau

Des Herrn Fünfzehners Leiterspergers Meyer zwischen 1618 und 1648 hiess N. Heyr.

Im Belzwoth lag Renningers Gut. 1620 war Andreas Renninger Pate in der Ruprechtsau.

Das Jahr 1648 macht es uns möglich, die Namen der damals in der Ruprechtsau begüterten Fremden anzugeben. In diesem Jahre nämlich baten die Ruprechtsauer, dass alle aus der Stadt, die Güter in der Ruprechtsau haben, auf der hiesigen Gärtnerstube (der Gärtnerzunft) dienen, in contributionen, Fronen, Wachen den Ruprechtsauern gleichgestellt werden, zur Erhaltung der Gemeindehäuser, Kirchen, Brücken u. dergl. die Gebühren erstatten sollen. Dann werden sie «alle die Vorteile geniessen wie Wege, Weyd, Holz-zung u.s.f.»

Von der Gemeinde Ruprechtsau aufgestellte Listen veröffentlichten nun den Besitz an Gütern und somit die Grundlage zur gerechten Verteilung der Lasten. Auf jeden Acker wurde «ein halber Gulden geschlagen», auch auf die Güter der Fremden. Die Tagner, die keine eigenen Äcker besaßen, wurden nur wenig belastet. So konnten die Contributionen «ungefähr» erreicht werden. Durch diese Listen war nachgewiesen, dass die Ruprechtsauer 1097 Acker und ein halb Viertel, die Strassburger im ganzen 344 Acker und drei Viertel bebauten. (1 Acker = 26000 Strassburger Quadratschuh).

Es folgen die Namen der Herren und Bürger der Stadt, die 1648 in der Ruprechtsau liegende Güter besaßen (22): Johann Wencker, Ammeister - Ammeister Stadel Wittib (Witwe) - Junker Kagenecker - Balthassar N., der Zoller an der hohen bruchh, H. Buisson, - H. Spielmanns Wittib, - H. Fleischbein, - H. Pfeffinger, - Bernhard Rapp, - H. Doctor Dorsch, - H. Doctor Otto, - Hans Diebold Ulrich, - H. Doctor Saltzmann, - Stettmeister Dümmler, - die Dieffenbecherischen Erben, - Friedrich Keyssers Erben, - H. Doctor Leytersperger, - Conrad Stören Erben, - Hans Wolff Hessler, - Hesslerische Erben, - Ruprecht Reichardt, - Paul Volpert Gärtner in der Crautenaw. (V.C.G.B. 43)

Hierzu ist noch zu bemerken: **Wenckersgut** ist vermutlich gleichbedeutend mit Wengers Gut, das unweit der Rue du Capitaine Fiegenschuh bei der heutigen Blumengärtnerei lag. Ein noch dort liegendes älteres Herrschaftshaus dürfte das alte, später umgebaute Wenckersche Landhaus sein. Hernach in eine Milchkuranstalt umgewandelt, wurde es dann ein Restaurant, wo Studenten gerne zusammenkamen. 1637 schon hören wir von einem Meyer des Herrn Wencker. Es wird als Meyer hier genannt 1671 Gorg Lux. Als Gartenmann ist erwähnt 1730 und 1733 Mathis Schott, 1736 Johann Schott. (Kirchenbuch).

Als Meyer des Herrn Stadel finden wir im Kirchenbuch: 1691 Hans Brummer, 1693 Lorenz Pfau, 1725 Michael Därsy, 1733, 1734 und 1736 Sebastian Gattiger, 1744 Michael Britz, 1718 und 1722 wird der Gartenmann Johann Georg Schleiffer erwähnt.

Der Name der **Kagenecker** ist in der Stadtregierung häufig genannt als Dreizehner, Stettmeister, Ratsherr des Grossen Rathes. Auf diesem Gut sind Meyer: zwischen 1618 und 1648 Hans Weber, 1699 Johann Wilhelm, 1713 Adam North, 1740 Johann Caspar Hartmann, 1746 und 1749 Michael Brumpter. (Kirchenbuch).

Auf Herrn **Pfeffingers** «Hofft» sind Meyer: 1711 Friedrich Michel, 1712 David Widerrecht, 1714 Franz Goll, 1733 Gorg Meyer, 1734 und 1736 Christian Burg, 1789 Lorenz Mühl. (Kirchenbuch).

Wir treffen Leitersperger 1701 und 1725 als Einundzwanziger, 1730 und 1740 als Fünfzehner, 1719 wird das Gut «**Herrn Ammeister Leitersperger Hofft**» genannt. Meyer auf dem Gut sind: 1707 und 1709 Georg Hügel, 1719 Johann Peter Müller, 1721 Johann Bohlbeber, zwischen 1725 und 1741 Jacob Schwobthaler, zwischen 1741 und 1764 Johann Möbs (Mebs). (Kirchenbuch).

Auf Herrn **Hesslers Hofft** ist Meyer 1678 Diebold Hügel im gleichen Jahr auch Hans Hügel.

Ein anderes Verzeichnis, das ist Namen der Ruprechtsauer Mieter nennt, die an fremde Eigentümer Bodenzins entrichteten, **zählt folgende Fremde als Gutsbesitzer auf:** die Stadt Strassburg, - die Dreizehner, - die Fünfzehner, - der Pfennigturm, - das Spital, - das Stift St. Stephan, - das Stift St. Thomas, - die hohe Schul zu Strassburg, das Stift unserer Frauen, - das Platerhaus, - die Johanniter zu Strassburg, - Junker Würmber, - Junker von Rathsamhausen, - Junker Kagenecker - Junker Streiffen, - Junker Bock von Rhorburg (Horburg?), - Böcklin, Joseph Scherrbaum, - die Westheusserischen Erben, - Herr von Zabern, - Balthassar Precht, -H. Dr. Johann Georg Leyterberger, - H. Zeissolf. Unterschrift: David Setzger, Notariatschreiber in der Ruprechtsau. (V.C.G.B. 43)

Die Zeissolffischen Güter werden einmal (laut Pfth. 74) als Hanauische Lehnsgüter bezeichnet. 1676 ist auf diesem Gut Meyer ein Hans Gorg Martzloff. 1686 kaufen die Jesuiten das Zeissolffische Gut, später erwarb es der General Thoreau, heute gehört es als Jesuitengarten dem Bistum. Wir weisen da auch auf einen Zeishoff hin, dem mit einem Knöbel von Katzenellenbogen 1716 die Einkünfte der niederen Fahr zuflossen.

Am 29. April 1649 beklagten sich erneut die Ruprechtsauer, und zwar Meister, Gemeinde und Gärtnerzunft, über die schweren Lasten, die sie zu tragen haben. Es heisst da: Wir fronen, zahlen Hauptsteuern, erbauen Schanzen, zahlen Kriegskosten, zahlen die diesjährigen Kriegsgelder, zahlen monatliche Contributionen. Die Auslagen für Kirche, Schule, Zunftstube, Wachthäuser, Lehrbesoldung, Umgeld, Stallgeld und dergleichen sind gross. Wir sind mehr mit Fronen belastet als andere Dorfschaften.

Die vornehmsten Höfe, Gärten und Güter der Ruprechtsau sind in Händen anderer Bürger der Stadt gekommen. Diese aber entziehen sich des Fronens, der Ausbesserung und Erhaltung der Wege, der Säuberung der Weiden und Allmende, der Ausreutung der Dornen und Hecken, Versehen der Wachten und dergleichen. Sie geniessen aber die Weiden, Allmende, etc... Von manchem Hof werden 6, 8, 10 Stück Vieh Rinder zur Weide getrieben. Unsereiner kann kaum 1 oder 2 erhalten, da wir uns auf Lehnsgütern kümmerlich ernähren. Trotz unserer schweren Arbeit sind wir arme Knechte. Das Decret vom 10. Februar 1606 sagt ausdrücklich, dass «alle Bürger und Handwerks-Leute, so aus der Stadt inn die Ruprechtsau Verziehen, vnd Heusslichen alda Wohnen wollen, die sollen gleichwohl mit dem gelt, Ihrem Handwerk nach, auf die zuvor empfangene Zunft, mit dem Leib aber, neben andern Inwohnern der Awen, auf der Gärtnerstube dienen, und der Meisterschaft in gemelter Awen, in Gebott und Verbotten gehorsam sein, zur erhaltung der Gemeinde Häuser, Kirchen, Brucken vnd dergleichen gebuer Zu erstatten, Wie auch zue Wachen, zue frohnen, Undt andere beschwerden zue tragen schuldigt vndt verbunden sein».

Weil dieser Artikel nicht beachtet wird, so bleiben die Lasten allein auf uns. Wir haben bisher Jost Blattner, den Corporal, sein Weib und vier Kinder alle Monat mit Geld erhalten, dazu «alles geholt zuführen müssen». Dadurch sind Gemeind und Stadt beschwert, weil nützliche Eichbäume gefällt wurden. Wir können dies nicht länger tun. Die meisten der hiesigen Bürgerschaft sind bereits verarmt und verschuldet. Ohne Milderung der Lasten können wir nicht weiter kommen. Darum bitten wir:

- 1) uns die monatliche contribution zu erlassen. Wir verpflichten uns, alle andern Beschwerden, wenn sie nicht höher getrieben werden, zu ertragen;
- 2) Die Obrigkeit möge uns beistehen, dass alle aus der Stadt, die Güter in der Ruprechtsau haben (Höfe, Gärten und Güter) uns helfen in Frohnen, Wachten, Erhaltung und Besserung der Wege und Strassen, Säuberung der Weijdt und Allmende u. dergl.;
- 3) Die Obrigkeit möge die unnötigen Unkosten für den Corporal abschaffen.

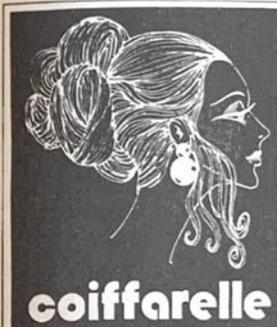
## AUTO-ÉCOLE RENÉ WEBER

TOUS PERMIS

clients pris à domicile  
ou au lieu de travail

► tél. 31.05.70 ◀

4, RUE DE LA PAPETERIE • STRASBOURG-ROBERTSAU



Soins du cheveu

Coupes  
classiques et  
modernes

Brushing

\*

109, r. de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG-  
ROBERTSAU  
tél. (88) 31.45.30

## F. et J. Mosser

Pyrogravure

Travaux  
d'encadrement

canevas  
photos  
tableaux  
glaces, etc.

Bureau / Atelier

5, rue de l'Angle  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. (88) 31.06.48

## FERS ET MÉTAUX

### J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redslob  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
tél. 31.13.53

## ► ENTREPRISE DE RAMONAGE ◀

### J. KIEFFER

MAITRE-RAMONEUR (dipl.)  
2, rue E.-Maechling tél. 31.15.15  
Strasbourg-Robertsau

se recommande pour

- tous travaux de ramonage de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertise de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc

## FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER

Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'enceintes
- Stades, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres:
- Ondulé, Simple
- Torsion
- Bordure parisienne

### KRIEGER RIMMELIN

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

## BOUCHERIE / CHARCUTERIE

### Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau  
(près Sainte-Anne)  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

## ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

### Garage Paul Munch

agent spécialisé  
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU  
tél. 31.06.01



## R. Lachenmaier

39, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.06.25

## ETABLISSEMENT HORTICOLE

### Frédéric ROTH

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67  
Strasbourg-Robertsau

- Plantes de serre et d'appartement
- Bouquets et couronnes
- Palmiers et plantes pour balcons
- Travaux décoratifs

# Constructions scolaires à la Robertsau... rien ne va plus...

Encore une fois, il faut reparrer du projet de construction des écoles maternelle et primaire derrière les rues du Parc et Adler. On pensait que tout avait été dit. Que tout avait été fait. Que tout était réglé. Rien de cela et... heureusement !

Projetée et promise pour 1982, la construction ne se ferait qu'en 1983 car les crédits nationaux ne sont pas inscrits dans l'enveloppe budgétaire de 1982. Ils le seront très probablement pour 1983.

Nous disons heureusement que la construction, telle que prévue, ne se fasse pas maintenant. Surprenant. Dans un premier élan, c'est légitime. Vous serez peut-être moins surpris lorsque vous apprendrez que le projet n'a pas l'assentiment des parents d'élèves et des enseignants. Et ils ont raison ! Le projet de construction des écoles maternelle et primaire, disons-le tout net, c'est de la... médiocrité !

A l'initiative de la FCPE, conseil local de la Robertsau, qui est au demeurant la seule association de parents véritablement représentative dans notre quartier, les plans de l'avant-projet de construction ont été remis par les services de la Mairie de Strasbourg. Pour consultation et concertation.

## Concertation ou faux-semblant

Première constatation : ce n'est qu'après une demande d'association de parents d'élèves que la Ville de Strasbourg a consenti à remettre les plans. Pourquoi ne pas l'avoir fait spontanément auprès de toutes les associations intéressées et les enseignants ?

Deuxième remarque : on ne peut appeler concertation cette façon de procéder des services municipaux car, une réelle concertation doit se faire par une consultation préalable de tous les intéressés, surtout ceux qui sont touchés le plus directement, avant tout établissement de projet.

Pourra-t-on remodeler le projet actuel ? Si, dans l'esprit des responsables de notre commune, la réponse est affirmative, tant mieux, car l'actuel projet est mauvais. Sinon la concertation préconisée n'est qu'une sinistre supercherie et les enfants de la Robertsau n'auront pas une école, nous n'irons pas jusqu'à dire digne du nom d'école, mais pas digne en tout cas du quartier.

Nous redoutons fort que la deuxième situation soit celle imaginée car, toutes les autorités administratives ont donné leur accord au dit projet.

Ce serait leur faire injure d'admettre qu'elles ont pris leur décision à la légère, mais pourquoi n'a-t-on pas demandé leur avis, avant l'établissement du projet, aux intéressés c'est-à-dire les instituteurs, les parents, les associations utilisatrices des locaux et enfin les enfants ?

Quelles sont donc ces autorités administratives qui auraient pu, et à notre avis du, mettre en place la concertation préalable ?

- le maître de l'ouvrage d'abord, à savoir la Ville de Strasbourg,
- l'inspection d'académie,
- les inspections départementales de l'Education, redevenue Nationale, des écoles primaire et maternelle de la Robertsau.

Nous avons des conseillers municipaux qui habitent la Robertsau. Pourquoi n'ont-ils pas mis en route, eux, cette concertation préalable ?

Nous ne les jetterons pas à la vindicte populaire, mais permettez que l'on fasse une remarque.

## Anecdote

Reconnaissons cependant qu'une parodie de concertation a eu lieu. Elle émane de l'IDEN maternelle auprès des institutrices. Pendant la récréation, un samedi matin, l'inspectrice a consenti à montrer les plans. On a présenté, on a vu et on a remballé. Nous tenons ces informations du personnel de l'école maternelle. Pourquoi ne pas avoir tenu compte des remarques de la base ? Pourquoi ne pas avoir laissé, à l'époque, les plans à l'école pour que tous les parents puissent les consulter et apporter leur contribution ? Pourquoi n'avoir pas réuni le Conseil d'Ecole ? Curieuse façon de procéder. Néanmoins trop fréquente de la part de la « hiérarchie » administrative.

Les plans ont quand même été obtenus par la FCPE. Dans les deux écoles elle a organisé des réunions d'information. Tous les parents qui le désiraient ont pu consulter les plans du projet réalisé par le service d'architecture de la ville de Strasbourg. Diverses remarques ont été enregistrées.

Le conseil local de la Robertsau a ensuite pris l'initiative de réunir les parents et les enseignants des écoles maternelle et primaire pour confronter leurs idées sur le projet.

Conclusion de ces réunions : IL FAUT REMODELER LE PROJET !

Coup de théâtre. L'inspectrice maternelle, qui a donné son aval au projet, aurait « interdit » (selon les propres mots des intéressées) avec beaucoup d'artifices il est vrai, aux institutrices de continuer à se rendre aux réunions organisées par la FCPE. On chuchote que les institutrices n'ont pas à être consultées pour un projet de construction d'école où elles vont être appelées à travailler. Curieux. L'inspectrice ne veut pas que ses subordonnées aillent contre elle car elle a donné son accord au projet.

On peut comprendre cette attitude. Nous posons toujours la même question : Pourquoi ne pas avoir procédé à une concertation préalable ? Une telle attitude de la part d'un supérieur est chose courante. Mais elle est plutôt négative et tout à fait désobligeante pour les institutrices qui sont ici considérées par leur chef comme quantité négligeable !

Que vont faire ces enseignantes ? Elles s'arrêteront sans doute en chemin par peur de représailles. Courber l'échine. La peur du bâton produit toujours ses effets. C'est dommage car renoncer, c'est un peu laisser tomber les enfants.

## Un mauvais projet

Un point est certain. Toute la communauté scolaire du bâtiment Boecklin était d'accord pour que les écoles soient transférées ailleurs. Le choix des terrains derrière les rues Adler et du Parc a été accueilli sans réserve par tous. Sauf les riverains. Mais c'est toujours comme cela lorsque des particuliers doivent se faire exproprier. L'intérêt général doit prévaloir. Ce choix est-il bon ? C'est en tout cas celui qui doit être le moins coûteux. Au-delà de l'emplacement a-t-on bien réfléchi sur les moyens d'accès à ce nouveau groupe scolaire ? Les deux petites rues Adler et du Parc liées par une boucle et à sens unique ne permettant pas une bonne circulation devenue plus intense du fait de l'implantation d'une école. Il y aura des encombrements. La sécurité des enfants sera remise en cause. Devant les grilles de l'école, comment déposer les enfants transportés en automobiles ? Pas d'emplacement pour se garer. Pas de garage à vélo de prévu. Pas de trottoir devant l'école. Les enfants sur la rue ! Tout le problème de l'accès à l'école doit être revu. On pourrait créer un accès par le Parc de la Petite Orangerie. Réhabiliter le sentier Christ en lui donnant l'aspect d'une véritable voie d'accès piétonne vers l'école. Si une rocade doit être créée à l'est du terrain, prévoir un accès de ce côté.

Pour les bâtiments, on pourrait faire beaucoup de remarques. Du point de vue de l'esthétique, l'école projetée aurait plutôt l'aspect « usine » style filature de la vallée de la Bruche. Nombreux ont été les parents frappés par cette « nouvelle » architecture. Une telle configuration ne cadre pas avec les constructions alentour.

Le groupe scolaire se composera d'une école maternelle de six classes, une école primaire de douze classes, un restaurant, un gymnase, un logement de service.

L'école maternelle de plein pied est en forme de L. La première salle de travail est séparée de la dernière par un long, long, long couloir d'environ 50 m, très, très, mais vraiment très étroit (1,70 m).

On accède à l'école primaire par le terrain de sport. Les toilettes sont dans la cour. Les couloirs ont toujours 1,70 m de large. Le créateur de cette œuvre a voulu installer un restaurant scolaire. Très bien. Mais il semble être planté là par hasard. Pour fermer un coin du bâtiment. Sa surface est trop petite pour assurer une bonne restauration. Du moins à notre humble avis.

Il est inutile de s'étendre sur les griefs que l'on peut avoir contre ce projet. Il est toujours plus facile de démolir que de construire. Bref, la Robertsau mérite mieux. Et nous le disons. On aurait pu présenter une œuvre plus originale et sans doute plus adaptée au quartier des maraichers. Il existe des contraintes financières. Bien sûr. Mais, après renseignement pris auprès de spécialistes, on peut faire beaucoup mieux pour le même coût. Ailleurs, on a pu construire des groupes scolaires tout à

fait fonctionnels et esthétiques. Pourquoi pas à la Robertsau. Sommes-nous des laissés pour compte ? Que faire ?

Il nous semble que pour la construction aussi importante qu'un groupe scolaire il faudrait au préalable demander ce que veulent les utilisateurs. Avant de dessiner un projet. Voir ensemble ce qui s'est déjà fait ailleurs. Il est d'usage que le constructeur demande préalablement au client ce qu'il veut. Alors, pourquoi pas pour une école ?

On n'a pas fait cela. Nous craignons que l'on mette, une fois de plus, la Robertsau devant le fait accompli. Ou bien aura-t-on le bon sens de refaire un nouveau projet qui tienne compte à la fois des vœux des utilisateurs et des contraintes financières ? Affaire à suivre.

L'ADIR, pour sa part, avait déposé ses remarques auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête d'utilité publique (voir ci-joint). Elles revêtent aujourd'hui une importance capitale. L'ADIR apporte son soutien à tous ceux qui veulent un autre projet. Il y va de l'intérêt des enfants. Nous sommes parfaitement conscients que l'action entreprise par la FCPE et les enseignants responsables comporte un risque. C'est que la construction des écoles soit remise à plus tard. En effet, les crédits ne devraient, en principe, concerner que le seul projet actuel. Ils seraient affectés ailleurs si un autre projet venait à naître. Il faut assumer ce risque. Nous avons attendu déjà si longtemps. Alors pourquoi ne pas attendre encore un peu et obtenir un bon projet de construction scolaire ! La Ville de Strasbourg le doit bien à la Robertsau !

P. FURRER  
Membre du Comité

# ASSOCIATION DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 22 janvier 1981

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Centre Administratif C.U.S.  
place de l'Etoile  
67100 STRASBOURG

Objet : Strasbourg-Robertsau  
Enquête d'utilité publique  
pour la construction d'une Ecole Maternelle  
et Élémentaire rue Adler - rue du Parc

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Nous avons l'honneur de vous soumettre nos observations et suggestions au sujet du dossier de construction d'une Ecole Maternelle et Élémentaire à la Robertsau :

- le Comité de l'ADIR lors de sa séance du samedi 10 janvier 1981 a émis un avis favorable à la construction de cette nouvelle Ecole dont la nécessité a été reconnue depuis plusieurs années par l'ADIR et les Associations de Parents d'Elèves étant donné l'exiguïté des locaux existants rue Boecklin
- l'ADIR demande que les deux Ecoles — maternelle et élémentaire — soient réalisées simultanément et dans les meilleurs délais de façon qu'elles soient terminées pour la rentrée 1982/83
- en ce qui concerne l'architecture moderniste projetée pour cet ensemble nous émettons quelques réserves pour l'intégration des « bâtiments » tels qu'ils sont projetés dans l'environnement de ce vieux quartier de la Robertsau et vu la proximité de l'Eglise Protestante (en particulier le toit de la salle de sports de type industriel)
- pour éviter les nuisances d'une circulation intense de voitures dans les rues du Parc et Adler nous proposons que des accès piétonniers et des pistes cyclables soient réalisés à partir de la rue des Jardiniers sur le tracé du Sentier Christ existant et à partir de la rue Mélanie en utilisant le Parc de

la Petite Orangerie qui pourrait être agrandi jusque vers le coté Nord de l'Ecole

— nous estimons que la rue du Parc pourra être maintenue sur la largeur actuelle afin de préserver les propriétés privées et les arbres à condition de faire un sens unique de la rue Adler vers la rue du Parc.

Le tronçon reliant la rue du Parc à la rue Adler devrait être élargi pour permettre une bande de stationnement devant l'Ecole et le trottoir devant l'Ecole devrait être élargi à 3 m au minimum.

A ce sujet nous relevons la contradiction entre les différents plans d'aménagement du dossier.

— la sortie de la nouvelle voirie sur la rue du Parc peut se faire à angle droit pour éviter l'abattage de beaux arbres sur la propriété N° 12 rue du Parc

— en ce qui concerne l'expropriation des terrains nous soutenons les revendications des propriétaires qui demandent une indemnisation correspondant à la valeur des terrains constructibles de ce quartier (15.000 à 20.000 F l'are).

En souhaitant que nos propositions soient accueillies favorablement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, nos salutations distinguées.

Le Président de l'ADIR  
R. FELIX

## ★ Suite de la page 1

- la création de commissions extra-municipales avec la participation des Associations pour l'ouverture de débats d'orientation préalable à la mise en œuvre de grands projets ou d'opérations concernant un quartier particulier,
- l'organisation de réunions régulières (1 ou 2 fois par an) entre la municipalité et toutes les Associations de quartier pour discuter des problèmes d'ordre général concernant notre ville ou notre quartier.

Nous espérons ainsi faire progresser la concertation dans notre ville afin d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, finalité d'une association comme l'ADIR. Nous attendons avec impatience les réponses de la municipalité à nos propositions!...

## 2. Le Plan d'Occupation des Sols

Depuis 7 ans, le premier avant-projet du POS date de 1975, la « Commission » travaille et il n'en est encore rien sorti!... Si, quelques réunions de présentation du Projet, dans les quartiers sans problèmes comme Cronenbourg, mais qui finalement n'ont pas apporté grand'chose! On ne peut pas discuter valablement de l'avenir d'un quartier en une soirée sur des plans aussi complexes que la plupart des personnes découvrent et à 5 ou 10 mètres du plan on ne voit pas grand'chose!

Nous estimons que les plans devraient être exposés au public pendant 3 jours au moins avant la réunion afin qu'un maximum de personnes puisse en prendre connaissance. D'autre part les différentes Associations intéressées par le POS devraient avoir un exemplaire des divers documents au moins 4 semaines avant la réunion pour donner un avis et des suggestions en toute connaissance de cause.

Nous proposons à ce sujet qu'une concertation exemplaire s'établisse au niveau de notre quartier qui est une des dernières grandes réserves de terrain pour des extensions urbaines et où on prévoit des projets importants: le sort de la ceinture verte étant menacé par les extensions des installations européennes, les terrains des maraîchers par les projets des promoteurs!... et puis la qualité de vie de notre quartier et son environnement spécifique qui est menacé par une urbanisation excessive!

Nous transmettrons prochainement nos propositions à tous les élus du Conseil Municipal et nous espérons que le POS sortira bien un jour!

Les méchantes langues disent que M. PFLIMLIN n'ose pas le sortir avant les élections municipales de 1983!...

Pourtant l'ADIR estime que ce document très important pour l'avenir de notre ville mériterait d'être discuté sérieusement à cette occasion pour que les Strasbourgeois puissent se prononcer en connaissance de cause.

En l'absence de tout projet d'urbanisme cohérent nous assistons à la réalisation d'une série de petites opérations, mal

raccordées ou intégrées au bâti existant, qui grignotent lentement les terres agricoles des maraîchers et « défigurent » notre village de la Robertsau. Nous disons « halte-là ». Cela suffit! N'abîmons pas plus la Robertsau. M. de Rendinger qui en tant que responsable de la Police du Bâtiment a déjà autorisé la construction d'un immeuble sur la « Place des Tilleuls » où il n'y a malheureusement plus de tilleul!

En 1981 M. de Rendinger a réussi à faire construire les immeubles au Dœnel en bordure du Mühlwasser sur des terrains appartenant à la ville et qui, tenez-vous bien, étaient prévus non constructibles sur le projet du POS. C'est sûr il y en a qui ont intérêt à ce que le POS ne soit pas adopté trop rapidement!... Mais ce n'est pas l'intérêt de la Robertsau et l'ADIR dénonce ce laisser-faire de la municipalité actuelle.

**P.S.** — Nous avons constaté de nos propres yeux le 30 mars 1982 que M. de Rendinger avait déplacé tout l'état-major de la mairie au Dœnel devant chez lui, pour aménager son quartier. Jusqu'à maintenant, il ne s'est pas encore beaucoup occupé de la voirie de la Robertsau.

## 3. Equipements publics

Ce POS devrait surtout permettre de définir les équipements publics que l'ADIR et beaucoup de Robertsauviens attendent depuis de nombreuses années:

- la construction d'une Ecole maternelle et d'une Ecole Primaire au centre de la Robertsau. Là aussi le « Projet » est en chantier depuis 5 ans, dans les bureaux de la mairie, mais rien n'est encore sorti de terre!... (voir notre article à ce sujet pages 14 et 15),

- l'aménagement d'espaces verts publics et de petits terrains de jeux pour les enfants:

- Rue de la Papeterie - Rue du Dr François près de la salle polyvalente en construction,
- à la Cité de l'Ill près du Pont Phario où l'aménagement a été commencé mais jamais terminé,
- au Parc Pourtalès où un ou même plusieurs terrains de jeux pourraient être aménagés,
- le Parc de la « Petite Orangerie » qui devrait être réaménagé dans le cadre de l'accès à la nouvelle Ecole,
- Rue du Mühlwasser le long des berges où des terrains réservés par la ville pour une route à grande circulation sont en friche,

- l'aménagement des berges du Mühlwasser pour la promenade du barrage jusqu'à la Papeterie. Ce serait une promenade merveilleuse au printemps! Les travaux pourraient démarrer du côté de la Papeterie où se construit le Centre pour les handicapés et pourrait ainsi assurer un contact avec les habitants du quartier.

## 4. Aménagement des rues et assainissement

*Suite dans le prochain ECHO*

# Petites nouvelles du Laïch

### Elections Cantonales: le changement

Le 21 mars dernier la Robertsau a changé de Conseiller Général. De l'ex-opposition elle est passée dans la « Majorité Alsacienne » qui elle, est dans la nouvelle opposition de la majorité nationale! On n'y comprend plus rien!...

Pendant cette campagne électorale on n'a pas tellement parlé des problèmes de la Robertsau et l'ADIR le regrette!... On peut être surpris par le fait que les Robertsauviens lors de cette élection locale se soient plus intéressés à des questions de politique nationale!... ou internationale. On a beaucoup parlé de la Pologne, des nationalisations, des libertés menacées, du collectivisme!... Nous aurions préféré que l'on nous dise quand l'Ecole sera enfin construite, quand le Parc Pourtalès sera enfin ouvert au public?...

### Autres nouvelles...

A part ce changement peu de nouveautés à la Robertsau.

Nous relevons tout de même dans le programme du nouveau Conseiller Général:

- que le RAD ne sera pas urbanisé. Nous en prenons acte,
- que des zones maraîchères seront préservées!... Nous verrons ce qui va en rester d'ici l'an 2000...,

- que de vastes zones de loisirs seront aménagées. Mais où et quand?... L'ADIR ne demande que quelques petits terrains de jeux pour les enfants du quartier!...

Nous attendons M. le Conseiller Général R. GROSSMANN sur le terrain. Sera-t-il « au service » de tous les Robertsauviens et de toutes les Associations locales existantes?...

### Radio 104 (émission sur FM 104 Mhz)

Une équipe de jeunes de la Robertsau a monté une radio libre qui fonctionnait particulièrement bien pendant les fêtes de fin d'année et au-delà. Jeunesse oblige, elle diffusait de la musique rock (17/97 de punk, 1 cuillère de new-wave, un zeste de hard et une rasade de cool) et des émissions pour les groupes musicaux de la région (en particulier les Têtes Brûlées, qui selon les animateurs de la station ont un très bel avenir devant eux). L'objectif de ces jeunes: créer une ambiance jeune et promouvoir la musique d'avant-garde régionale.

Malheureusement des ennuis techniques sur l'émetteur principal ne permettent plus la diffusion que dans un rayon très limité. Et puis il manque les moyens financiers!...

Toute personne intéressée ou qui veut soutenir cette initiative peut téléphoner à Christophe au 31.04.40.